



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rapport du jury

Concours externe Technicien de recherche et de formation Classe normale – B1 BAP G - Emploi-type : Technicien-ne logistique

Session 2019

Composition du jury

Madame SCHMITT Corinne, attachée d'administration de l'état hors classe, présidente, Rectorat de l'académie de Strasbourg, Strasbourg.

Madame WALDVOGEL Carole, ingénieure de recherche de 2ème classe, vice-présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur AMEUR Rachid, technicien de recherche et de formation de classe normale, expert, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nancy Metz, Nancy.

Madame MITTELBERGER Sylvia, agent de maitrise, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur MARTIN Cédric, assistant ingénieur, Rectorat de l'académie de Strasbourg, Strasbourg.

Session 2019

Epreuve écrite : 23 mai 2019

Epreuve orale : 26 juin 2019

Éléments Statistiques :

Nombre de candidatures	Nombre d'inscrits	Epreuve écrite		Epreuve orale		
		Présents	Admissibles	Présents	Admis liste principale	Admis liste complémentaire
14	7	6	5	5	2	2

ADMISSIBILITE : le 23 mai 2019

Candidats admissibles : 5 candidats

Coefficient 3

1^{er} admissible : 50.25

5^e admissible : 34.50

Seuil d'admissibilité : 30

Moyenne Admissibilité : 14.05/20

ADMISSION : 26 juin 2019

Candidats présents : 5

Coefficient 5

1^{er} LP : 125.25 points soit 15.65/20 de moyenne

Seuil Liste Principale (LP) : 120 (15/20)

1^{er} LC : 109.50 points soit 13.68/20 de moyenne

Seuil Liste Complémentaire (LC) : 104 (13/20)

Moyenne oral admis LP et LC : 14.38/20

L'épreuve d'admissibilité :

Le sujet comportait un certain nombre de questions portant sur la mise en œuvre de situation complexe en termes d'organisation. A la lecture des copies, les candidats ont, pour certains exposé clairement le déroulé des opérations, d'autres sont tombés dans le piège de la facilité.

L'épreuve d'admission :

Le CV et la lettre de motivation constitue le premier contact entre le candidat et le jury.

Ils doivent donc être bien rédigés. Le jury doit percevoir facilement le parcours, les compétences acquises et celles transposables, les motivations et les ambitions légitimes des candidats.

La lecture de la lettre donne une bonne idée de la personnalité du candidat, de son aptitude à synthétiser et à prendre du recul par rapport aux missions et aux problématiques rencontrées.

Le temps de présentation est généralement bien maîtrisé. Certaines présentations reprennent le CV et n'apportent donc rien. Ces présentations sont à proscrire impérativement.

D'une manière générale, les candidats avaient une connaissance très précise de leur environnement direct, les connaissances de l'organisation des structures dans lesquelles ils exercent étaient plus lacunaires.

Les candidats doivent garder à l'esprit qu'au travers de ce concours, le jury cherche surtout à apprécier la cohérence du parcours professionnel et la manière dont chacun a pu investir ses différentes fonctions et leur donner un sens. Tous les parcours, si différents soient-ils, peuvent se prêter à cet exercice : la diversité des profils des candidats admis en atteste.